



# RAPPORT ANNUEL 2025

1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025



Pour nous contacter :

[Info@democratie-nouvelle.qc.ca](mailto:Info@democratie-nouvelle.qc.ca)

## Table des matières

Mot du président .....	3
Rapport des activités .....	4
1. Déclaration commune de la Coalition pour une réforme électorale au Québec .....	4
2. Participation à des manifestations dénonçant le déni démocratique et les abus de pouvoir du gouvernement .....	6
3. Dépôt d'un nouveau projet de loi sur la réforme .....	7
4. Dépôt d'un mémoire sur le projet de loi no 1 .....	9
5. Révision des statuts et règlements du MDN .....	10
6. Autres actions importantes.....	10
Liste des membres du CA .....	15
Annexes :	
Déclaration commune de la Coalition pour une réforme électorale au Québec ..	17
Mémoire du MDN sur le projet de loi constitutionnelle - PL1 .....	21
Plan d'action 2025 .....	25

## Mot du président



Chers-ères membres du Mouvement Démocratie Nouvelle

Une fois de plus notre organisation a réussi à relever le défi exigeant de maintenir ardente la braise de la cause qu'elle porte à bout de bras depuis 26 ans, soit la nécessité d'introduire dans notre système électoral des éléments importants de scrutin proportionnel.

À quelques mois de la prochaine élection générale, nous pouvons constater que la trahison du premier ministre François Legault qui avait promis en 2018 de faire mieux que ses prédécesseurs puis qui avait promis le contraire en 2022, soit de ne rien faire pour améliorer notre démocratie représentative, ne nous a pas empêché de rester bien actifs sur la scène publique et de consolider les assises de notre militantisme. La lecture de ce rapport annuel vous permettra de mesurer l'ampleur et la portée des efforts consentis par la petite poignée de militants-es qui s'acharnent à agir, à alerter, à informer et à réclamer que chaque vote compte et que la gouvernance de notre société se fasse autrement.

Pour les mois qui viennent, nous devons réussir à faire en sorte que les partis supportant notre objectif que le prochain scrutin soit le dernier avec notre vieux système électoral, constituent une majorité parlementaire qui passera ensuite à l'action rapidement. Pour cela, il est important que nous puissions obtenir l'aide du maximum de gens possible afin que cet enjeu soit solidement positionné dans la prochaine campagne électorale. Nous nous engageons dans une course à relais pour répandre notre objectif et nos arguments.

Merci à l'avance pour votre aide et votre engagement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre Charbonneau', written in a cursive style.

**Jean-Pierre Charbonneau**  
Président du Conseil d'administration

## Rapport des activités

Au cours de l'année, nous avons réussi à rallier les divers partis politiques et des organisations clés de la société civile en faveur d'un mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales basé au départ sur le projet de loi 499 et visant le changement souhaité pour une mise en vigueur lors de l'élection générale suivant celle de 2026.

Concernant la signature d'une nouvelle entente transpartisane que nous souhaitons pour 2025, nous avons réalisé, devant les réticences de certains de faire front commun, qu'il est préférable de miser sur la mise en valeur des engagements distincts mais convergents des partis. Incidemment, les partis qui appuyaient la réforme par le passé ont tous confirmé leur engagement à l'aube de la prochaine année électorale.

Nous avons relancé la Coalition pour une réforme électorale au Québec et avons maintenu nos liens avec nos membres et partenaires. La défense de notre droit d'être représenté adéquatement en s'assurant que chaque vote compte, de notre droit à une démocratie saine qui nous anime depuis 26 ans a continué de motiver toutes nos actions.

Voici plus en détails nos différentes activités de l'année.

### 1. Déclaration commune de la Coalition pour une réforme électorale au Québec

À la veille de la journée internationale de la démocratie et environ un an avant la prochaine élection, le MDN et la Coalition, formée de seize organisations de la société civile, ont envoyé un message clair à tous les partis politiques : Nous voulons que la prochaine élection soit la dernière avec le mode de scrutin actuel. Voici quelques extraits de la Déclaration commune.

« Les résultats des élections de 2022 ont démontré de manière éclatante les vicissitudes du modèle électoral actuel caractérisé par la fabrication de graves distorsions de représentativité dans la répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

Mais il y a pire. En déformant grossièrement l'image projetée par la volonté du peuple québécois, ce modèle défaillant crée des majorités parlementaires artificiellement gonflées qui, bénéficiant des larges pouvoirs législatifs, peuvent amener un gouvernement à commettre de graves erreurs ou des excès de pouvoirs, comme l'actualité autant que notre longue histoire le démontrent. »

« Les fausses majorités parlementaires causées par le mode de scrutin actuel ne parviennent plus à offrir des solutions durables aux graves problèmes de société qui ne cessent de s'accumuler. L'ampleur et la complexité grandissante des défis auxquels une société moderne comme la nôtre est confrontée exigent dorénavant que les majorités parlementaires construisant les politiques publiques tiennent compte d'une gamme de points de vue beaucoup plus large que celle qui est représentée au sein d'une seule formation politique représentant une minorité de la population. Recourir à des coalitions, comme le font déjà un grand nombre des démocraties en Occident, fera en sorte que les partis politiques devront instaurer des pratiques favorisant le plus de consensus possibles. Cela favorisera l'élaboration de politiques plus durables et mieux adaptées à la recherche toujours plus complexe de solutions à tous ces nouveaux enjeux auxquels le Québec doit faire face. »



Une conférence de presse a regroupé une quinzaine de représentants de la Coalition le 14 septembre. Plusieurs médias ont couvert l'événement et ont transmis notre message.

14 septembre – L'Actualité - [Une coalition demande que les partis s'engagent à réformer le mode de scrutin](#)

14 septembre – La Presse - [Une coalition demande que les partis s'engagent à réformer le mode de scrutin](#)

14 septembre – Radio-Canada - [Une énième demande de réforme du mode de scrutin à un an des élections provinciales](#)

Les membres de la Coalition ont aussi partagé la déclaration sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux.

La déclaration commune se trouve en annexe.

## **2. Participation à des manifestations dénonçant le déni démocratique et les abus de pouvoir du gouvernement**

Le Mouvement Démocratie Nouvelle a participé à la grande marche Ensemble pour la suite du monde à Montréal le 27 septembre. Lors du discours de clôture, nous avons passé le message que le ras-le-bol que plusieurs ressentent face au déni démocratique est, en bonne partie, causé par notre mode de scrutin qui crée des gouvernements majoritaires sans majorité et qui incite à des abus de pouvoir partisan fondé sur le refus de tenir compte des opinions adverses. Notre droit d'être représenté en faisant que chaque vote compte est bafoué.

Les participants ont été sensibilisés au fait que les gouvernements avec un scrutin proportionnel atteignent de meilleurs résultats face à la crise climatique. Les participants ont été encouragés à demander aux partis politiques de s'engager à ce que la prochaine élection soit la dernière avec le mode de scrutin actuel. Ce fut aussi une belle occasion de faire des liens avec d'autres organisations.

Le Mouvement Démocratie Nouvelle a également participé au grand rassemblement intersyndical « Dans la rue pour le Québec » le 29 novembre à

Montréal. À l’instar du Barreau du Québec, nous avons déploré que plusieurs projets de loi récents incluent des dispositions qui entravent significativement la capacité des citoyen.nes à faire valoir leurs droits. Le MDN participe pour montrer que de telles dérives sont inappropriées et pour défendre nos droits collectifs – en particulier notre droit à une démocratie représentative saine.

### 3. Dépôt d’un nouveau projet de loi sur la réforme

Le Mouvement Démocratie Nouvelle et la Coalition pour une réforme électorale se sont réjouis du dépôt d’un nouveau projet de loi sur la réforme électorale par Québec Solidaire avec l’appui du Parti Conservateur et du Parti Québécois. Jean-Pierre Charbonneau a participé à un point de presse le 12 novembre pour saluer le positionnement des trois partis politiques qui, malgré leurs horizons politiques fort différents, s’unissent pour démontrer une volonté ferme de moderniser notre système électoral et de corriger les distorsions observées depuis trop longtemps. Le temps des tergiversations est révolu. L’heure est à l’action. La Coalition a pressé l’ensemble des député.es de l’Assemblée nationale de faire preuve de courage en adoptant avant les prochaines élections le projet de loi ou, à tout le moins, en le faisant rapidement lors de la prochaine législature. L’objectif est que l’élection de 2026 soit la dernière avec le mode de scrutin actuel.





Le dépôt et le point de presse ont reçu un accueil favorable dans les médias.

Le Soleil : [Nouvelle offensive en faveur de la proportionnelle au Québec](#)

Noovo : [Pour que chaque vote compte: QS dépose un projet de loi pour réformer le mode de scrutin](#)

Le Nouvelliste : [Le PQ s'engage aussi en faveur de la réforme du mode de scrutin](#)

La Presse : [Éric Duhaime craint un recul du PQ sur la réforme du mode de scrutin](#)

Le Journal de Lévis : [Nouvelle offensive pour une réforme au Québec](#)

Le Journal de Montréal : [Quand même le Barreau dénonce Legault](#)

Le Devoir : [Et le social?](#)

#### 4. Dépôt d'un mémoire sur le projet de loi no 1

Le 23 novembre 2025, le Mouvement Démocratie Nouvelle a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi no 1 sur la constitution. Notre mémoire est intitulé Une démarche illégitime qui mine la démocratie québécoise.

Le projet de loi qui prétend doter le Québec à la fois d'une constitution et d'un Conseil constitutionnel chargé d'en assurer le respect a été rédigé sans consultation préalable de la population, des groupes de la société civile, des premières nations, etc. C'est une contradiction flagrante avec le principe d'une représentation démocratique, juste, équitable et respectueuse de la diversité des opinions que nous défendons depuis 26 ans.

Rappelons que ce projet de loi ne fait pas partie des promesses électorales de la CAQ. Rappelons aussi que la CAQ n'a pas obtenu l'appui de la majorité de la population puisqu'il a été porté au pouvoir avec seulement 41 % des voix ce qui représente seulement 27% des citoyen.nes. Il n'a donc pas la légitimité démocratique d'approuver par sa seule majorité parlementaire une pièce législative aussi fondamentale pour l'avenir du Québec, surtout qu'en début de 2026 son taux d'approbation dans la population est d'à peine 11%.

Notre système démocratique est déjà brisé avec le mode de scrutin actuel qui donne 100% du pouvoir à un parti politique qui n'a reçu qu'une minorité des votes. Si en plus ce gouvernement abuse du pouvoir en imposant en accéléré un projet de constitution partisan à sa population nous faisons face à une dérive qui vient ébranler les fondements de notre régime politique. Il y a urgence démocratique parce que nos droits fondamentaux ne sont pas respectés.

La consultation sur le projet de loi a eu une certaine couverture médiatique incluant référence à notre mémoire. [Qui veut goûter au champagne?](#)

Le mémoire se trouve en annexe.

## **5. Révision des statuts et règlements du MDN**

Le Conseil d'administration avait entrepris en 2024 une révision en profondeur de ses statuts et règlements. L'objectif était de les simplifier et de s'assurer qu'ils reflètent nos pratiques. Le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux statuts et règlements en décembre 2024. Nous avons tenu une soirée d'information sur les nouveaux règlements généraux le 23 janvier 2025. Près de 20 membres ont participé et partagé leurs considérations. Les statuts et règlements ont été modifiés pour tenir compte des commentaires reçus et approuvés en conseil d'administration le 30 janvier 2025. Ils ont par la suite été ratifiés en assemblée générale le 1 février 2025 avec l'entente que des bonifications seraient apportées dans les 3 mois.

Les membres ont été invités à soumettre des suggestions de bonifications. Deux membres ont soumis une série de suggestions. Un comité du Conseil d'administration a révisé les suggestions et en a discuté avec les personnes qui les ont soumises. Une version bonifiée des statuts et règlements a été approuvée par le Conseil d'administration puis ratifiée lors d'une Assemblée générale spéciale le 15 mai.

## **6. Autres actions importantes**

### **Pression sur le gouvernement et les différents partis politiques**

De multiples rencontres ont eu lieu avec des député.es, chefs de partis et divers conseillers pour encourager le plus de partis à appuyer le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale par Québec Solidaire.

Le Parti Québécois a confirmé par écrit son appui au projet de loi et sa ferme intention que l'élection de 2026 soit la dernière avec le mode de scrutin actuel. Le Parti Conservateur du Québec maintient aussi son appui ferme.

Une rencontre a eu lieu avec Michèle Setlakwe, responsable des questions de démocratie pour le Parti Libéral du Québec. Elle nous a confirmé la position antérieure du Parti à savoir qu'il n'appuyait pas le mode de scrutin mixte proportionnel avec listes régionales que les autres partis appuient. Elle a aussi

mentionné que le Parti, étant très occupé avec divers dossiers, ne rouvrirait pas celui de la réforme électorale.

Nous avons également maintenu un lien avec Québec Innovant, un nouveau parti politique sur la scène québécoise qui a comme mission de favoriser l'émergence d'une culture politique plus saine. Réformer le mode de scrutin est considéré comme une première étape essentielle pour raviver la démocratie, un de leurs objectifs clés.

Nous avons utilisé les données de QC 125 à partir des récents sondages pour évaluer l'impact d'un changement de mode de scrutin sur les projections. Les résultats du 5 octobre 2025 ont permis de démontrer qu'avec le scrutin actuel la CAQ n'obtiendrait aucun député alors qu'avec la proportionnelle mixte, elle aurait 15 députés. Le PQ qui aurait été majoritaire avec 36% des votes avec le scrutin actuel, aurait été légèrement minoritaire avec la proportionnelle mixte.

### **Maintien de l'intérêt pour la réforme dans les médias**

Les membres du CA sont intervenus dans les médias à diverses occasions – montrant à chaque occasion l'importance d'une réforme pour la santé démocratique du Québec. Parfois l'accent est mis sur la défense des droits et la démonstration des enjeux avec le système actuel. Parfois l'accent est mis sur l'éducation et une meilleure compréhension de la réforme proposée.

#### Lettres ouvertes

16 janvier – Le Devoir - [Une résolution pour la nouvelle année: la démocratie](#)

5 février – Le Devoir - [La France montrera-elle la voie au Québec en matière de réforme du mode de scrutin?](#)

27 février – La Presse - [Un scrutin proportionnel pour tenir tête à l'extrême droite](#)

5 mars – Journal de Montréal [Pour protéger solidement notre démocratie réformons notre mode de scrutin](#)

5 mars – TVA Nouvelles [Pour protéger notre démocratie: Réformons le mode de scrutin](#)

5 avril – Le Devoir - [Plaidoyer pour l'éducation citoyenne dans un monde polarisé](#)

1 août – Le Devoir – [Quand la satire nuit à la réforme démocratique](#)

Septembre - [La grande lettre - journal du Centre des femmes de Longueuil](#) - Pour un scrutin juste (p.21) par Sylvie Cantin et Mercédez Roberge

16 septembre – Presse-toi à Gauche [Il est temps de mettre un terme aux déficits démocratiques](#)

3 novembre – Le Devoir - [Si François Legault avait respecté son engagement de réformer le mode de scrutin...](#)

D'autres textes ont été soumis sans être publiés.

### Entrevues

17 mars – Jean-Pierre Charbonneau a participé à l'émission radiophonique de Marie-Louise Arsenault *Tout peut arriver* sur les ondes de Radio-Canada (95,1 FM) qui a porté sur le film *Les Chialeux* qui traite du rôle des députés des partis de l'opposition à l'Assemblée nationale. Il est un des ex-parlementaires qui a participé à ce film. Il en a profité pour parler de l'importance de réformer le mode de scrutin.

12 août - Catherine McDonald a participé à l'émission d'Isabelle Perron sur Qub pour discuter du faible taux de participation lors de l'élection partielle d'Arthabaska.

Outre nos interventions, divers analystes ont soulevé l'enjeu dans leurs articles ce qui montre un intérêt accru pour ces questions. Vous trouverez la Revue de presse complète au [lien suivant](#).

Nous avons mis à jour le site internet et maintenu la page Facebook active au cours de l'année. Nous avons maintenant plus de 8000 personnes qui nous suivent.

Un membre du Conseil d'administration, Stéphane Rouillon, a publié un livre « De meilleurs modes de scrutin – La démocratie du futur ». Ce livre est un ouvrage de référence sur différents problèmes pour lesquels les modes de scrutin proposent des solutions. On y trouve des références de base sur les modes de scrutin classiques et de multiples solutions innovantes. Nul doute que ce livre servira à informer et éduquer la population sur les objectifs et caractéristiques des différents modes de scrutin et en quoi ils répondent ou non à des problèmes particuliers. Il est utile de connaître les options pour nous aider à sélectionner le meilleur pour le Québec.

### Liens avec nos partenaires

Nous avons maintenu nos liens avec les organisations membres de la Coalition pour une réforme électorale. À la suite de la Déclaration commune mentionnée plus haut nous avons sollicité d'autres organisations à en faire partie.

Nous avons mis l'accent sur les groupes environnementaux. Les recherches ont en effet montré que les États avec un mode de scrutin à finalité proportionnelle ont tendance à agir plus rapidement et à en faire davantage pour la protection de l'environnement. De plus, les citoyen.nes des pays dotés de modes de scrutin proportionnel sont plus favorables à l'action environnementale et plus disposés à défrayer les coûts associés à la protection de l'environnement. Ces informations ont été partagées avec le mouvement Pour la suite du monde et aussi un nouveau mouvement Multitudes. Mères au front a été le premier groupe environnemental important à rejoindre la Coalition.

Une vingtaine de groupes environnementaux ont été invités à se joindre à la Coalition. Nous avons aussi offert des présentations pour expliquer pourquoi la réforme est importante et ce qu'elle signifie. Nous prévoyons continuer à expliquer le lien entre la réforme du mode de scrutin et les objectifs environnementaux et à offrir des formations à différents groupes.

Nous avons également participé à divers événements organisés par nos partenaires.

Le film **Les perdants**, de Jenny Cartwright, produit par l'Office national du film (ONF) a été présenté en ouverture des **43es Rendez-vous Québec Cinéma** le 19 février. Le documentaire suit trois personnes candidates aux élections

provinciales québécoises de 2022 en jetant un regard caustique sur notre système électoral et ses nombreux dysfonctionnements. Le film a ensuite été projeté dans quelques cinémas de la province. En partenariat avec ONF, nous avons participé à des panels de discussions suivant la projection du film à Québec et Sherbrooke. Nous avons aussi rassemblé des personnes intéressées à poursuivre la discussion à la suite d'une projection à Montréal.

Raphaël Canet a représenté le MDN au Panel – La démocratie dans le système de santé et de services sociaux le 9 avril. Le panel était organisé par la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN et incluait les perspectives de divers experts et praticiens. La conclusion est que la démocratie dans le système politique et celle dans les instances en santé vont de pair et doivent s'appuyer les unes sur les autres. Les participants ont été encouragés à appuyer la réforme du mode de scrutin puisque ça aidera à améliorer la démocratie en santé.

Jean-Pierre Charbonneau a fait une conférence de 90 minutes au congrès du Conseil central de la CSN des Laurentides le 23 avril. Le thème était la responsabilité citoyenne et il a bien sûr parlé de la réforme du mode de scrutin et de son importance pour défendre et faire respecter notre droit d'être bien représenté. La conférence a été très appréciée des 125 personnes présentes.

Sylvie Cantin et Catherine McDonald ont animé un atelier de 90 minutes en marge du Congrès de Québec Solidaire le 7 novembre. Une partie de l'atelier était pour informer sur le projet de loi sur la réforme du mode de scrutin que Québec Solidaire a déposé afin que les participants puissent à leur tour l'expliquer à d'autres membres et à la population. L'atelier a aussi permis de mieux comprendre les aspects du projet de loi qui touchent le plus les participants et ceux qui les préoccupent.

Une présentation générique pour sensibiliser sur l'importance de la réforme et éduquer sur le modèle pro-mix qui est proposé est maintenant disponible. Elle a été offerte à tout groupe intéressé via l'infolettre.

Sylvie Cantin a collaboré avec le Mouvement pour la suite du monde pour ses différentes activités. La journée de réflexion « Et si l'économie travaillait pour nous » a eu lieu le 5 décembre et a permis d'explorer les concepts de démocratisation de l'économie à partir de l'expérience de l'Espagne et avec divers experts. On a compris que la transformation de l'économie aiderait grandement à

mettre en place la transition socio-écologique. Une réforme du mode de scrutin pour aller vers un système de type proportionnel pourrait clairement contribuer.

### **Vie démocratique de l'organisation**

Nous avons tenu une assemblée générale le 1 février 2025. Nous avons tenu dix réunions du Conseil d'administration et deux de l'Exécutif du MDN afin d'assurer la bonne réalisation des plans d'action. Nous avons opéré sans coordonnateur payé. Les membres du CA ont contribué au mieux de leurs ressources sur une base bénévole via divers comités.

Un comité a été créé pour développer des outils éducatifs tel que discuté à l'Assemblée générale. Une rencontre a eu lieu pour clarifier les objectifs et les attentes. Une revue du matériel existant a été faite pour ressortir les documents qui avaient un potentiel de mise à jour et évaluer l'ampleur du travail nécessaire. Par exemple, un sommaire sur les liens entre mode de scrutin et impact environnemental a été produit et a pu être utilisé lors de liens avec le mouvement Pour la suite du monde et pour montrer un exemple concret de bénéfices au changement.

Sur le plan financier, nous avons dépensé moins que nous avons reçu d'argent, ce qui nous permet de conclure l'année avec un excédent des produits sur les charges (un surplus) de 8 871\$. En somme, nous avons géré de manière très économe nos finances durant l'exercice, en visant à amasser un surplus qui nous sera très précieux pour mener des activités durant l'année électorale (2026). Ainsi, nous débutons l'année 2026 avec 37 233\$ dans nos comptes.

Nous avons fait des démarches auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour obtenir une subvention à titre d'organisme de défense collective des droits. Malheureusement la demande initiale a été rejetée de même que la demande d'appel.

Finalement, nous avons communiqué à nos membres et à nos 20 000 abonnés via 13 infolettres au cours de l'année. C'est une façon efficace d'éduquer les personnes qui sont moins directement impliquées et de montrer comment nous défendons les droits démocratiques sur une base continue.

### **Liste des membres du CA au début de 2025**

Jean-Pierre Charbonneau, président  
Sylvie Cantin, vice-présidente  
Louis Bibaud, vice-président  
Catherine-Jennifer McDonald, secrétaire et coordonnatrice  
Stéphane Rouillon, trésorier  
Raphaël Canet, administrateur  
Marie-Claude Bertrand, administratrice  
Jean-François Delisle, administrateur  
Jacques Jodoin, administrateur  
Marie-France Lemay, administratrice  
Sherlyne Duverneau, administratrice

*Pour connaître l'équipe et les membres du CA :*

[Notre équipe](#)

## **Annexe : Déclaration commune de la Coalition pour une réforme électorale au Québec**

### **Les élections québécoises qui auront lieu l’an prochain doivent être les dernières à se tenir suivant le mode de scrutin actuellement en vigueur**

À l’occasion de la Journée internationale de la Démocratie et à un an des prochaines élections générales, seize (16) organisations de la société civile s’unissent pour réclamer que la réforme du mode de scrutin soit un des principaux enjeux de la campagne électorale qui se conclura le 5 octobre 2026.

Elles demandent que tous les partis politiques fassent connaître les solutions qu’ils proposeront aux Québécois et aux Québécoises afin de mettre un terme aux déficits démocratiques causés par le mode de scrutin uninominal à un tour.

Les résultats des élections de 2022 ont démontré de manière éclatante les vicissitudes du modèle électoral actuel caractérisé par la fabrication de graves distorsions de représentativité dans la répartition des sièges à l’Assemblée nationale.

Mais il y a pire. En déformant grossièrement l’image projetée par la volonté du peuple québécois, ce modèle défaillant crée des majorités parlementaires artificiellement gonflées qui, bénéficiant des larges pouvoirs législatifs, peuvent amener un gouvernement à commettre de graves erreurs ou des excès de pouvoirs, comme l’actualité autant que notre longue histoire le démontrent.

Au lieu de créer une prétendue stabilité politique, le système actuel entraîne souvent une instabilité dans des politiques publiques adoptées par des majorités parlementaires qui ne correspondent pas à la réalité. Les gouvernements qui contrôlent ces majorités parlementaires introduisent ainsi des réformes souvent imposées par bâillon, lesquelles défont les précédentes qui avaient elles-aussi été adoptées sans les appuis nécessaires pour en assurer la pérennité. Les grandes réformes erratiques à répétition des structures du réseau public de la santé et des services sociaux en sont sans doute chez nous l’exemple le plus choquant, au point d’en menacer la viabilité. Aux États-Unis comme au Canada, la radicalité des

retournements politiques réactionnaires successifs qui ont eu cours depuis une quinzaine d'années sur les questions environnementales, en sont d'autres exemples éloquentes, alors que la continuité des efforts pour lutter contre les changements climatiques est absolument essentielle pour en limiter les conséquences.

Pour initier de nouveaux modes de gouvernance qui répondent aux défis de notre temps et pour rétablir la confiance de la population envers la classe politique, essentielle au maintien de notre démocratie, il faut conséquemment moderniser le processus qui conduit aux choix de nos élus. S'inspirant du projet de Loi 39 déposé en 2019 et retiré en décembre 2021 malgré les promesses solennelles du gouvernement Legault, le projet de Loi 499 déposé à l'Assemblée nationale en octobre 2023 par Québec Solidaire, en collaboration avec le Parti québécois, et dont les principes ont été appuyés par le Parti Conservateur, le Parti Vert et Climat Québec vise précisément cet objectif. Il propose un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales qui aurait pour effet que la représentation des principaux partis politiques reflèterait bien davantage la volonté populaire que le système actuel, et ce dans toutes les régions.

Le Québec, à l'instar de plusieurs autres démocraties dans le monde, a vu ces dernières années son paysage politique se fracturer en plusieurs formations principales. Nous sommes dorénavant bien loin du vieux bipartisme qui caractérisait notre vie politique. Notre mode de scrutin doit donc y être adapté. Une récente projection de l'agrégateur de sondages QC 125 a même évoqué la possibilité de voir se former un gouvernement majoritaire avec seulement 31% des voix. Le statu quo en la matière n'est démocratiquement plus viable.

Les fausses majorités parlementaires causées par le mode de scrutin actuel ne parviennent plus à offrir des solutions durables aux graves problèmes de société qui ne cessent de s'accumuler. L'ampleur et la complexité grandissante des défis auxquels une société moderne comme la nôtre est confrontée exigent dorénavant que les majorités parlementaires construisant les politiques publiques tiennent compte d'une gamme de points de vue beaucoup plus large que celle qui est représentée au sein d'une seule formation politique représentant une minorité de la population. Recourir à des coalitions, comme le font déjà un grand nombre des démocraties en Occident, fera en sorte que les partis politiques

devront instaurer des pratiques favorisant le plus de consensus possibles. Cela favorisera l'élaboration de politiques plus durables et mieux adaptées à la recherche toujours plus complexe de solutions à tous ces nouveaux enjeux auxquels le Québec doit faire face.

Mais tout cela commence par l'instauration d'un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales, tel que celui qui est proposé par le Projet de Loi 499, pour qu'enfin l'Assemblée nationale reflète les réalités politiques du Québec.

Ont signé la Déclaration au nom des organisations membres de la Coalition :

- L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Émilie Charbonneau, vice-présidente
- Les AmiEs de la terre de Québec, Gabrielle Dessureault, coordonnatrice
- La centrale des syndicats démocratiques (CSD), Luc Vachon, président
- La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Pascal Côté, vice-président
- La Confédération des syndicats nationaux (CSN), Caroline Senneville, présidente
- La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Patrick Bydal, vice-président
- La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Julie Bouchard, présidente
- La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Denis Bolduc, secrétaire-général
- Force jeunesse, Fred-William Mireault, président, et Chloe Bell, vice-présidente
- Mères au front-Rive-sud, Laure Waridel, co-instigatrice de Mères au front, et Sylvie Cantin, coordonnatrice
- Le Mouvement démocratie nouvelle (MDN), Jean-Pierre Charbonneau, président
- Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Franck Di Scala, vice-président
- Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Guillaume Bouvrette, président
- La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), Marie-Anne Alepin, présidente

- Le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Gisèle Dallaire, porte-parole
- L'Union étudiante du Québec (UEQ), Flora Dommaget, présidente, et Loïc Goyette, coordonnateur

## Annexe : Mémoire du MDN sur le Projet de loi constitutionnelle – PL1

### Une démarche illégitime qui mine la démocratie québécoise

#### Le Mouvement Démocratie Nouvelle

Le Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN) est un organisme citoyen non partisan qui, depuis 26 ans, œuvre à la modernisation du mode de scrutin au Québec. L'objectif de la réforme électorale dont nous faisons la promotion vise l'amélioration de la démocratie représentative dans notre société. Pour y parvenir, le mécanisme permettant de désigner les représentantes et représentants qui siègent à l'Assemblée nationale doit refléter le plus fidèlement possible la volonté populaire.

Les grands principes adoptés par le MDN pour changer le mode de scrutin au Québec sont les suivants:

1. Permettre une représentation plus juste du choix populaire en faisant que chaque voix compte ;
2. Assurer un lien de confiance significatif entre la population et les membres de l'Assemblée nationale ;
3. Contribuer à une représentation plurielle plus équitable des régions ;
4. Contribuer à une meilleure représentation des femmes;
5. Construire une nouvelle forme de gouvernance plus consensuelle, durable et respectueuse de la diversité québécoise.

#### Un déni de démocratie

Dans le cadre des consultations sur le projet de Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec (PL 1), le Mouvement Démocratie Nouvelle juge essentiel de se prononcer car le PL 1 porte atteinte à la mission même de notre organisme. **La démarche entreprise par le gouvernement est illégitime et mine la démocratie québécoise.**

En effet, ce projet de loi qui prétend doter le Québec à la fois d'une constitution et d'un Conseil constitutionnel chargé d'en assurer le respect, a été rédigé sans consultation préalable de la population, des groupes de la société civile, des

premières nations, etc..., ce qui entre en contradiction flagrante avec le principe d'une représentation démocratique juste, équitable et respectueuse de la diversité des opinions. De plus, soumise au processus législatif ordinaire, cette loi constitutionnelle doit entrer en vigueur le 24 juin 2026 à la suite d'un simple vote à l'Assemblée nationale et sans autres formes de consultation populaire. La mission du MDN est que chaque voix compte dans la démocratie québécoise, ce qui signifie que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent s'exprimer sur les décisions fondamentales qui les concernent. Cela n'est clairement pas le cas avec le PL 1.

### **Un manque d'éthique politique**

La manière de procéder du gouvernement caquiste va certes à l'encontre des principes démocratiques que nous défendons mais aussi, et plus fondamentalement, déroge à la pratique aujourd'hui légitime d'un tel exercice d'élaboration et d'adoption d'une constitution (assemblée constituante, validation référendaire, approbation à la majorité qualifiée...). En agissant de la sorte, la population québécoise s'est vu confisquer par le gouvernement l'opportunité de se prononcer et d'être incluse dans le processus qui doit pourtant jeter les bases de l'affirmation de la souveraineté nationale au Québec.

L'adoption d'une constitution, soit la loi fondamentale qui se trouve au sommet de l'ordonnement juridique d'un État, est une démarche cruciale qui doit rassembler largement et à laquelle les citoyens et les citoyennes devraient être fiers de participer. Le gouvernement caquiste a raté sa chance de faire rêver la population québécoise en l'embarquant avec patience dans ce projet qui aurait pu être fédérateur. Au contraire, il en fait un projet précipité partisan et source de divisions. Notre démocratie mérite mieux. **La démocratie québécoise mérite une plus grande éthique politique.** Ce qui n'est pas le cas avec ce projet de loi. Nous le soulignons à nouveau, la constitution d'un État est « la loi des lois ». C'est elle qui établit l'ensemble des règles fondamentales qui régissent ses institutions, organisent leurs relations et garantissent les droits et libertés de toutes et tous. Elle doit émaner d'un processus populaire qui emporte l'adhésion du plus grand nombre, et non pas refléter la vision étroite de quelques-uns et qui s'impose aux autres.

## Un manque de légitimité du gouvernement

Non seulement aucune démarche de consultation sérieuse n'a été mise en place dans le cadre de l'élaboration de ce projet de loi constitutionnelle mais, de plus, le gouvernement caquiste nous le présente en fin de mandat et à moins d'un an des prochaines élections générales. Rappelons que ce projet de constitution ne fait pas partie des promesses électorales de la CAQ et que le seul engagement de réforme démocratique que ce parti avait clairement formulé était la réforme du mode de scrutin. Promesse qui fut non tenue. Quelle est la légitimité du gouvernement actuel de déposer et possiblement d'adopter une pièce législative aussi fondamentale pour l'avenir du Québec ?

Le PL 1 émane d'un parti politique au pouvoir depuis 7 ans, en fin de mandat, peu populaire et qui risque de se faire rayer de la carte aux prochaines élections. Un parti qui, il est important de le noter, n'a même pas reçu l'appui de la majorité de la population. À cause de notre mode de scrutin archaïque, la CAQ a été portée au pouvoir avec seulement 41% des voix lors des dernières élections de 2022. Si l'on tient compte du taux de participation qui fut de 66%, cela signifie que **seulement 27% des citoyennes et des citoyens ont réellement choisi ce parti politique**. Dans ces circonstances, le gouvernement caquiste a-t-il la légitimité démocratique d'imposer sa version partisane de la constitution du Québec ? Nous ne le pensons pas.

## Démocratie brisée au Québec

Notre système démocratique est déjà brisé avec le mode de scrutin actuel qui donne 100% du pouvoir à un parti politique qui n'a reçu qu'une minorité des votes. Si en plus, ce gouvernement illégitime abuse du pouvoir en imposant en accéléré un projet de constitution partisan à sa population, nous faisons face à une dérive qui vient ébranler les fondements de notre régime politique et, plus largement, du contrat social.

Bref, le Mouvement Démocratie Nouvelle entend tirer la sonnette d'alarme. **Il y a urgence démocratique**. La manière cavalière dont le PL 1 a été amené doit être dénoncée et les législateurs doivent retourner à leur table à dessin et accorder bien plus de considération à l'égard de la population et des principes démocratiques qui doivent demeurer au centre d'un agir politique responsable.

Signé par les membres du Conseil d'administration du Mouvement Démocratie Nouvelle

- Jean-Pierre Charbonneau, Président
- Louis Bibaud, Vice-Président
- Sylvie Cantin, Vice-Présidente
- Catherine McDonald, Secrétaire
- Stéphane Rouillon, Trésorier
- Raphaël Canet, Administrateur
- Marie-Claude Bertrand, Administratrice
- Marie-France Lemay, Administratrice
- Jacques A. Jodoin, Administrateur
- Jean-François Delisle, Administrateur
- Sherlyne Duverneau, Administratrice

## Annexe : Plan d'action 2025

### Objectif, stratégies et moyens d'action pour le MDN

#### Contexte et analyse de la situation politique

Au cours de la dernière année, les interventions du MDN n'ont pas réussi à infléchir la volonté du Premier ministre Legault à ne plus revenir sur le dossier de la réforme du mode de scrutin malgré le fait que les résultats des sondages indiquent que son parti risque d'être à son tour très défavorisé par le système électoral qu'il avait lui-même dénoncé à plusieurs reprises jusqu'en décembre 2021. Pour le moment, rien n'indique un retour de Legault et de la CAQ à leurs projets vertueux du passé même si plusieurs députés et partisans regrettent le reniement de la parole donnée.

Dans la faveur populaire, la CAQ a été remplacée par le Parti québécois qui trône depuis plusieurs mois dans les sondages politiques avec un appui autour de 35%. Si cet appui se maintenait, le PQ pourrait même se retrouver avec un gouvernement majoritaire grâce au mode de scrutin qu'il dénonce depuis maintenant une dizaine d'années ! Les distorsions et les enjeux liés à notre mode de scrutin semblent se répéter.

Signataire de la défunte entente transpartisane de 2016-2018 avec la Coalition Avenir Québec, le PQ et QS ont poursuivi leur alliance pour poursuivre le projet de réforme du système électoral. En octobre 2023 avec l'appui actif du MDN un nouveau projet de loi (projet 499) pour instaurer un mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales a été déposé à l'Assemblée nationale par Québec solidaire alors que de son côté le Parti québécois lançait une pétition parlementaire qui, finalement au début de décembre, récoltera près de 22 000 signatures. Puis en mai 2024, le PQ et QS avec en plus le Parti conservateur du Québec, le Parti vert et Climat-Québec, réitèrent l'engagement commun de mettre au rancart notre vieux mode de scrutin lors de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement Démocratie Nouvelle.

Quant au Parti libéral du Québec qui jouit toujours de son statut d'opposition officielle même s'il a obtenu moins de votes que le PQ et QS en octobre 2022, il maintient encore son refus d'une réforme du système électoral. Rappelons qu'entre 2003 et 2008 le gouvernement libéral de Jean Charest avait proposé une réforme selon le même modèle de base que le projet de loi 499 !

Cela dit, il faut savoir que comme dans le cas de la CAQ, il y a toujours des partisans de la réforme au sein du PLQ. D'ailleurs des membres qui sont en contact avec le MDN s'activent avec ardeur pour convaincre des candidats à la chefferie en cours de ramener leur parti dans le sillage d'un véritable renouveau démocratique qui lui permettrait d'avoir une représentation parlementaire plus étendue à l'échelle du Québec tout entier.

En octobre 2025, débutera le compte à rebours en vue de la prochaine élection générale du 1<sup>er</sup> octobre 2026.

## Objectif

Un ralliement politique en faveur d'un mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales basé au départ sur le projet de loi 499 et visant le changement souhaité pour une mise en vigueur lors de l'élection générale suivant celle de 2026.

## Actions stratégiques envisagées

1. Demande formelle de l'AGA du MDN et de ses partenaires de la *Coalition pour une réforme électorale maintenant* pour que le gouvernement Legault appelle pour étude, bonifications et adoption le projet de loi 499.
2. Préparation puis signature officielle d'une nouvelle entente regroupant le maximum de partis politiques possible pour un engagement électoral commun lors de la campagne électorale de l'été 2026. Les partis signataires s'engageraient, si une majorité de la population les appuie, à instaurer un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales qui sera en vigueur pour l'élection générale suivante.
3. Développement de stratégies de coopération entre le MDN et les mouvements sociaux, notamment par la relance de la Coalition pour la réforme électorale maintenant !
4. Maintien et renforcement des liens du MDN avec ses partenaires, ses membres et ses sympathisants.es

## Moyens envisagés

1. Démarches auprès des organisations partenaires pour solliciter leurs appuis politiques et financiers.
2. Démarches auprès des dirigeants des partis politiques pour solliciter leurs engagements et leurs appuis.
3. Mise sur pied d'un comité responsable de l'éducation populaire pour développer un argumentaire reliant les enjeux sociaux aux conséquences du système électoral, afin de démontrer l'urgence et la nécessité d'obtenir un nouveau mode de scrutin.
4. Mise en place, notamment via un appel à contribution aux membres de la coalition pour la réforme électorale Maintenant !, d'un comité responsable de faire des démarches auprès des mouvements sociaux pour développer des collaborations entre eux et le MDN.
5. Organisation d'un événement autour de l'anniversaire de l'élection du 3 octobre 2022 et de la *Journée internationale de la démocratie* pour marquer le lancement de l'année électorale en signant une nouvelle entente transpartisane.
6. Veille constante de l'actualité politique et interventions les plus nombreuses possibles pour maintenir présente dans l'opinion publique la cause de la réforme du mode de scrutin.

7. Envois réguliers d'informations et organisation de séances de vulgarisation avec les partenaires et les sympathisants.es.
8. Maintien d'un site web attractif et d'une présence active sur les réseaux sociaux.
9. Consolidation et pérennisation du financement du MDN.